

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro
312

26 JANVIER 2018

SOMMAIRE

○	INSOLITE _____	3
	50 CENT EST MILLIONNAIRE EN BITCOIN ET VIENT SEULEMENT DE L'APPRENDRE _____	3
○	ACTUALITÉS _____	3
	FACE AUX NÉO-BANQUES, LES BANQUES EN LIGNE LANCENT LEUR RIPOSTE _____	3
	LE LIVRET A RENOUÉ AVEC SES BELLES ANNÉES _____	4
○	OFFRES _____	4
	FRANCE MUTUELLE SE MET À LA PRÉVOYANCE _____	4
	SURAVENIR : LANCE UN CONTRAT D'ASSURANCE-VIE GRAND PUBLIC _____	5
	ABN AMRO EST INSPIRÉE PAR LA FINTECH _____	5
○	DISTRIBUTION _____	6
	ALLIANZ SIGNE UN PARTENARIAT AVEC SANTÉ MOBILITÉ SERVICES _____	6
	TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE : LA CABINE CONNECTÉE D'AXA AVEC H4D OUVRE UNE NOUVELLE ÈRE _____	6
○	DIGITAL _____	7
	YAHOO ATTAQUE LA BANQUE ! _____	7
	BNP PARIBAS PASSE AU MOBILE FIRST _____	7
○	PAIEMENTS _____	8
	CRYPTOMONNAIE ET FRANCOPHONIE : LA PAYPITE SUR LES STARTING BLOCKS _____	8
○	RÉGLEMENTAIRE _____	8
	BITCOIN : LES RÉGULATEURS AMÉRICAINS SÉVISSENT CONTRE LES ARNAQUES _____	8
	DDA : ENCORE DES INCERTITUDES _____	9
	SOLVABILITÉ 2 : L'ASSURANCE FRANÇAISE FAIT FRONT COMMUN AVEC L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE _____	9
○	RAPPROCHEMENTS _____	10
	ACQUISITION : AIG RACHÈTE VALIDUS POUR 5,6MDS DE DOLLARS _____	10
	AXA RENFORCE SA PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ DE LA SANTÉ AMÉRICAIN _____	10

INSOLITE



50 Cent est millionnaire en Bitcoin et vient seulement de l'apprendre

24 JANVIER 2018 – HUFFINGTON POST

Peu de gens gagnent des millions sans le savoir. Mais c'est le cas de 50 Cent. Le **rappeur américain** vient découvrir qu'il avait **ajouté quelques millions à son compte en banque** sur un bon coup de flair datant de 2014.

A l'époque, Curtis James Jackson III alias 50 Cent avait donné la possibilité à ses fans **d'acheter son dernier album "Animal Ambition" en Bitcoin**. D'après le site people TMZ, la vente de l'album avait engendré **un revenu de 700 bitcoin, soit un total de 400.000 dollars** (322.000 euros).

Cette monnaie digitale décentralisée qui a connu une **ascension vertigineuse** en 2017 a pris plus de 1500% depuis 2014. Cette année-là, la valeur du "BTC" était alors de 662 dollars (537 euros). **L'évolution positive de ce marché** a ainsi permis à ce jour à 50 Cent de s'asseoir sur une petite **fortune estimée entre 7 et 8,5 million de dollars**. [EN SAVOIR+](#)

ACTUALITÉS



Face aux néo-banques, les banques en ligne lancent leur riposte

22 JANVIER 2018 – LE JOURNAL DU NET

Service client, diversification des produits, conseil humain... Voici comment **Axa Banque, ING, Fortuneo** et consorts veulent **se différencier des nouveaux arrivants** sur leur marché.

Ces deux dernières années, une **multitude de néo-banques a investi le marché français**. La plus remarquable a été **Orange Bank**, lancée le 2 novembre dernier, dont l'objectif est d'atteindre deux millions de clients d'ici dix ans. Les faits et gestes de l'opérateur télécom, tout comme ceux des plus petits, **N26 & co**, sont scrutés de près. Pour ne pas se faire ringardiser, **les banques se sont mises en ordre de marche**.

Un des enjeux prioritaires était de **retravailler l'expérience client**. En 2017, **ING Direct** a lancé **une carte qui offre de multiples services** (affichage des transactions en temps réel, blocage et déblocage de la carte depuis le mobile, etc.). Depuis fin 2017, **Fortuneo propose Apple Pay**. AXA Banque a quant à elle créé un **nouveau compte bancaire mobile-first**.

Par la suite ces banques en pleine rébellion proposeront **un système de chat-bot, un développement supplémentaire de la visio** ou encore une **tarification à l'usage**. Cette stratégie prévoit de **conserver toutefois l'aspect humain** avec l'accompagnement d'un conseiller sur demande afin de se démarquer des néo-banques. [EN SAVOIR+](#)



Le Livret A renoue avec ses belles années

23 JANVIER 2018 – LES ECHOS

Le placement a **collecté plus de 10 milliards d'euros** en 2017. Un niveau qui n'avait **pas été atteint depuis 2013** lorsque le plafond du placement avait été relevé.

C'est une très belle année qui s'achève pour le Livret A. Selon les chiffres publiés ce mardi par la Caisse des Dépôts, le placement a drainé **10,24 milliards de dépôts en 2017**. Et ce, malgré la baisse de régime enregistré à partir de septembre et qui s'est confirmée en décembre par **une décollecte de 360 millions d'euros**. Au total, avec le Livret de développement durable et solidaire (LDDS), les deux placements dont le **taux est réglementé et fixé aujourd'hui à 0,75 %** par l'Etat ont néanmoins collecté **12,4 milliards d'euros sur un an**.

La bonne performance du Livret A et du LDDS en 2017 peut s'expliquer en partie par **la tenue de l'élection présidentielle**. Celle-ci a été source d'incertitudes et donc plutôt favorable à **l'épargne de précaution**. La tendance s'est en revanche inversée en fin d'année. « Le Livret A a pâti des annonces du gouvernement », estimait récemment Philippe Crevel. L'exécutif a en effet fait savoir qu'il allait **geler le taux du placement à 0,75 % pour deux ans**, douchant les espoirs de hausse. **EN SAVOIR+**

OFFRES

France mutuelle se met à la prévoyance

24 JANVIER 2018 – TRIBUNE DE L'ASSURANCE

La mutuelle **France Mutuelle**, à l'activité essentiellement centrée sur la santé, se développe en prévoyance individuelle avec le **lancement de deux nouvelles offres**.

Jusqu'à présent, France Mutuelle n'explorait le volet prévoyance que sous l'aspect des indemnités journalières, avec la gamme « **Kalio Hospi** », représentant environ 2% du chiffre d'affaires total de la mutuelle.

Désormais, deux nouveaux produits rejoignent la gamme Kalio. « **Kalio Accident** », est un produit de **prévoyance individuelle classique**, couvrant les adhérents jusqu'à 80 ans. « **Kalio Blessures** » couvre de son côté les adhérents jusqu'à 85 ans contre les risques de petites blessures, avec trois niveaux de garanties de 3 à 7 000 euros.

« *Notre volonté est d'apporter une **réponse globale et adaptée en matière de protection sociale*** », note le directeur général de France Mutuelle Jérôme Boucher.

EN SAVOIR+





Suravenir : lance un contrat d'assurance-vie grand public

24 JANVIER 2018 – BOURISER.COM

Suravenir, filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa, lance un nouveau contrat d'assurance-vie grand public destiné aux réseaux bancaires du Crédit Mutuel Arkéa.

Le **Crédit Mutuel Arkéa** lance donc « **Navig'Options** », cette offre est disponible pour les clients des agences des Fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif-Central.

Ce **produit d'assurance-vie « bi-compartment »** permet aux clients de profiter, au sein d'un même contrat, de la **gestion déléguée** et de la **gestion libre**. Le compartiment « *gestion déléguée* » consiste en un **mandat d'arbitrage**, et permet de bénéficier de l'expertise des gérants de **Federal Finance Gestion** à partir de seulement 300 euros investis, **sans frais de versement**. Le compartiment « *gestion libre* » permet **de choisir soi-même les supports d'investissement** du contrat parmi une sélection qui complète celle proposée dans le cadre du service de gestion déléguée, en particulier des opportunités de supports à commercialisation limitée.

La coexistence de ces modes de gestion constitue une première pour un contrat d'assurance-vie grand public. [EN SAVOIR+](#)



ABN AMRO est inspirée par la FinTech

24 JANVIER 2018 – C'EST PAS MON IDÉE !

Les banques historiques peuvent répéter qu'elles ne craignent pas la menace des startups de la FinTech, certaines d'entre elles ont l'audace d'en tirer une inspiration pour leurs propres activités. Le **lancement de la nouvelle offre Franx par ABN AMRO** ressemble fort à un exemple de ce genre de démarche.

Franx est un « **simple** » **compte courant** destiné aux quelques **50 000 petites et moyennes entreprises néerlandaises** qui réalisent plus ou moins régulièrement des **échanges en dehors de la zone Euro**. Il leur propose une solution inédite qui leur permet, sur la base d'un **IBAN unique**, d'**encaisser et de payer en 26 devises différentes**.

L'application intègre en outre **une option de couverture des risques de change**. L'objectif d'ABN AMRO à travers cette initiative est de fournir un service capable de répondre à tous les besoins de la cible de clientèle visée en adaptant au mieux les produits et les modalités d'accès à son profil et ses contraintes.

Franx s'inscrit dans une **série d'initiatives FinTech** qui voit la création de filiales séparées, **mixant des compétences financières et digitales** afin de répondre à la demande croissante de **solutions en libre-service**, sans abandonner les clients qui préfèrent un modèle de conseil et d'expertise plus traditionnel toujours disponible chez ABN AMRO. [EN SAVOIR+](#)

DISTRIBUTION



Allianz signe un partenariat avec Santé Mobilité Services

24 JANVIER 2018 – ARGUS DE L'ASSURANCE

En accompagnant une entreprise spécialisée dans la mobilité des patients médicaux, l'assureur **Allianz entend répondre aux besoins d'assurance automobile des transporteurs de santé indépendants.**

Allianz **investit le secteur du transport sanitaire.** L'assureur annonce avoir signé un **partenariat avec Santé Mobilité Services (SMS)**, une entreprise spécialisée dans l'organisation et l'optimisation de la mobilité des patients médicaux. Grâce à ce partenariat, les entreprises partenaires de Cariius - réseau national, créé par SMS, de transporteurs sanitaires indépendants (ambulances, VSL, taxis conventionnés) – pourront **bénéficier d'une offre d'assurance flotte automobile** pour leurs véhicules.

Pour Allianz, l'objectif de ce partenariat est **d'accompagner les nouveaux modes de mobilité.** « Allianz France est fier de mettre son expertise d'assureur innovant au service des entreprises du réseau Cariius de Santé Mobilité Services, un acteur majeur qui réinvente la mobilité des patients », déclare Delphine Asseraf, en charge de l'écosystème « Ma Mobilité » d'Allianz France. **EN SAVOIR+**



Téléconsultation médicale : la cabine connectée d'AXA avec H4D ouvre une nouvelle ère

23 JANVIER 2018 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

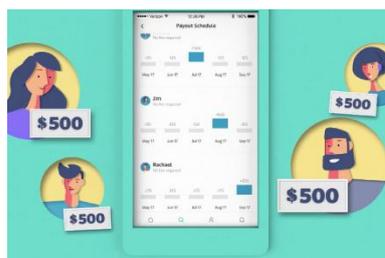
AXA France noue un **partenariat avec H4D.** Il vise à proposer aux entreprises clientes en santé d'AXA une **solution globale de télé-médecine** autour de la **1ère cabine médicale connectée**, la « **Consult Station** » conçue et développée par H4D.

AXA France propose désormais aux entreprises assurées en santé **la mise à disposition de cabines médicales à l'attention des salariés.** L'installation de ces cabines enrichit le service de téléconsultation médicale déjà proposé. Ces **cabines de consultation conjuguent deux fonctionnalités : réaliser un bilan de santé** autonome via une télémessure et/ou **bénéficier d'une téléconsultation** médicale en visioconférence.

Pionnier de la téléconsultation médicale en France, AXA a lancé ce service en mai 2015, et n'a cessé de l'enrichir pour proposer la meilleure expérience à ses bénéficiaires de contrats d'assurance santé : livraison de médicaments, mise en place de la consultation médicale vidéo.

Aujourd'hui ce sont **4 millions de bénéficiaires**, salariés d'entreprises et particuliers, qui ont accès au service de téléconsultation médicale et plus de 10 000 téléconsultations. **EN SAVOIR+**

DIGITAL



Yahoo Finance launches social savings app Tanda, an alternative to credit cards.

Yahoo attaque la banque !

21 JANVIER 2018 – C'EST PAS MON IDÉE !

Yahoo s'attaque au secteur bancaire et lance sa 1^{ère} application baptisée « Tanda ».

Cette application cible les jeunes adultes avec une solution d'épargne et de crédit qui joue intelligemment sur leurs réflexes collaboratifs et sociaux afin de répondre aux défis de leur vie quotidienne.

Tanda peut en effet être considérée, dans une certaine mesure, comme une concurrente sérieuse des cartes de crédit classiques (et parfois pernicieuses). Et, comme elle introduit en outre une perspective pédagogique des bonnes pratiques de gestion financière au cœur de son approche, elle a tout pour séduire...

Mais de quoi s'agit-il ? En pratique, Tanda est une simple déclinaison du système de tontine traditionnel. Le nouvel utilisateur est donc invité à constituer ou rejoindre un groupe de 5 ou 9 personnes, dans le but de créer une cagnotte en commun : toutes les deux semaines ou tous les mois, chacun contribue une somme identique et l'un des membres, à tour de rôle, collecte la totalité des dépôts ainsi accumulés. À ce dispositif de base, Yahoo y a également ajouté quelques fonctions pour plus de sécurité et d'engagement. [EN SAVOIR+](#)



BNP Paribas passe au mobile first

25 JANVIER 2018 – LA TRIBUNE

BNP Paribas a décidé d'intégrer tous ses services au sein d'une même application qui va s'enrichir d'un agrégateur, du scan de chèque, du virement entre amis par SMS. Plus de 1,2 million de ses clients en France ne se connecte aux interfaces en ligne désormais que par smartphone.

Toute une agence dans sa poche, et même plus. C'est l'idée derrière la démarche "mobile first" (priorité au mobile) de BNP Paribas, initiée il y a deux ans, au vu de l'explosion des usages numériques et en particulier sur smartphone.

« Le client "mobile-only" vient plus souvent, 15 fois par mois en moyenne, contre 12 fois pour le client web et mobile et seulement 7 fois pour le "web-only" » a détaillé Marc Campi, le directeur marketing et digital de la banque de détail en France chez BNP Paribas.

Afin de mieux satisfaire cette clientèle de plus en plus rivée à son smartphone, la banque au carré vert a pensé les parcours avant tout sur mobile et pris la décision fondamentale de mettre toutes les fonctionnalités au sein d'une même application.

Ainsi, après de nombreux tests à travers l'appli mobile Hello Bank, BNP Paribas va intégrer de nouvelles fonctionnalités telles qu'un agrégateur, un scan de chèque, ou encore des virements entre amis par SMS. [EN SAVOIR+](#)

PAIEMENTS

paypite



Cryptomonnaie et francophonie : La paypite sur les starting blocks

22 JANVIER 2018 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

Pour faciliter les transferts d'argent et les paiements quotidiens des francophones du monde entier **Paypite** voit le jour.

Il s'agit d'une **future crypto-monnaie** qui fera office de **carte de crédit** et prendra en charge le **transfert d'argent à l'étranger** ; proposera différentes formes de paiement (**email, sms, smartphone**) et du **micro-crédit pour les projets francophones** prometteurs. Une paypite est vendue au prix de 0,15€ en janvier 2018.

La paypite est une nouvelle cryptomonnaie qui **s'échange en dehors des réseaux bancaires traditionnels**. Autrement dit : **moins d'intermédiaires** pour **plus de transparence**, de **rapidité**, de **sécurité**, et surtout des transferts d'argent sans frais. Le code de la paypite est en open source, ainsi quiconque peut le consulter et en vérifier la solidité.

L'objectif principal de Paypite est **d'améliorer la vie quotidienne de ses utilisateurs** par des moyens de règlement plus efficaces ; faciliter les transferts d'argent (paiements ou dons) entre particuliers ou professionnels ou encore **favoriser le développement économique**. [EN SAVOIR +](#)

RÉGLEMENTAIRE

Bitcoin : les régulateurs américains sévissent contre les arnaques

20 JANVIER 2018 – LA TRIBUNE

Le **gendarme des marchés à terme (CFTC)** est vigilant en termes d'escroqueries liées au bitcoin. La **SEC** a exprimé sa défiance à l'égard de la création de fonds indiciels adossés à des cryptomonnaies.

Les gendarmes des marchés américains redoublent de vigilance sur le bitcoin et autres cryptomonnaies. La **Securities and Exchange Commission (SEC)**, régulateur des marchés d'actions, et la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), celui des marchés à terme (produits dérivés), ont prévenu, dans un communiqué commun, qu'elles **poursuivaient les personnes abusant de l'engouement autour des cryptomonnaies** pour commettre **des escroqueries** et continueraient à être très vigilantes sur ces produits.

« *Quand des acteurs du marché se livrent à la fraude sous prétexte d'offrir des instruments numériques, la SEC et la CFTC regarderont au-delà de la forme, examineront l'activité en substance et poursuivront les violations des lois s'appliquant aux marchés des actions et des matières premières* » déclarent les directeurs des divisions de l'application de la loi des deux agences. [EN SAVOIR +](#)





DDA : encore des incertitudes

22 JANVIER 2018 – NEWS ASSURANCES PRO

Les **évolutions réglementaires** et la **formation** ont été deux des sujets centraux de la 11^{ème} édition des rendez-vous de **Roam**, qui s'est tenue à la Fédération française de l'assurance.

La **Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA)** a été l'un des sujets centraux de la conférence organisée par Roam (Réunion des Organismes d'Assurance Mutuelle), qui a réuni, les représentants des institutions et des intermédiaires **pour évoquer la réglementation, les objets connectés et l'intelligence artificielle**. A cette occasion, la première table ronde, et non des moindres, portait sur **la mise en application de DDA**.

Après avoir fait part de son soulagement quant au **report de la mise en application de la DDA au 1er octobre 2018**, Philippe Poiget, délégué général de la Fédération française de l'assurance (FFA), a évoqué la possibilité d'un **report de la date de transposition de la directive, au 1^{er} juillet 2018**.

Les nouvelles obligations imposées par la directive, comme la surveillance et gouvernance produit (POG) ou encore le document d'information standardisé (Ipid) ont été évoquées. **EN SAVOIR+**



Solvabilité 2 : l'assurance française fait front commun avec l'Allemagne et l'Italie

25 JANVIER 2018 – ARGUS DE L'ASSURANCE

En quelques jours, **le président de la Fédération française de l'assurance, Bernard Spitz, a rencontré ses homologues italiens et allemands**. L'enjeu ? Peser dans la **révision des règles prudentielles applicables aux assureurs européens**.

La **Fédération française de l'assurance (FFA)** entend **peser dans le débat européen**. Pour cela, elle présente **un front uni** avec ses **homologues allemands et italiens**. A l'occasion d'une rencontre entre la fédération et l'Association allemande de l'assurance (GDV), les deux acteurs ont plaidé pour une « **réglementation équilibrée**, en particulier pour Solvabilité 2, **permettant aux assureurs de protéger les citoyens européens et de jouer pleinement leur rôle d'investisseurs** de long terme ».

Au cours d'une autre rencontre avec la Fédération italienne de la banque, de l'assurance et de la finance (FeBAF), les fédérations française et italienne appellent à « **revoir la calibration de la charge en fonds propres de Solvabilité 2** pour les actions et le non coté ».

Les trois organismes comptent également **faire entendre leur voix à Bruxelles** concernant la nouvelle norme comptable internationale **IFRS 17**, qui va bouleverser la comptabilité des passifs d'assurance et introduire des coûts supplémentaires. **EN SAVOIR+**

RAPPROCHEMENTS



Acquisition : AIG rachète Validus pour 5,6Mds de dollars

23 JANVIER 2018 – NEWS ASSURANCES PRO

L'assureur américain **AIG** a annoncé lundi **avoir acquis le réassureur Validus** pour 5,6 milliards de dollars afin de **développer son implantation** dans ce secteur.

Le siège de Validus est aux Bermudes et le groupe emploie environ 1.000 personnes. Son titre, qui est coté sur la Bourse de New York, décollait de près de 45% à 67,65 dollars dans les échanges de pré-séance à Wall Street. **AIG va offrir 68 dollars en numéraire pour chaque titre Validus** soit une prime de plus de 45% par rapport au cours de clôture vendredi.

Validus **fait notamment partie du réseau Lloyd** et est également **actif dans le secteur de la réassurance pour les produits agricoles**. "Validus représente un ajout stratégique pour AIG, lui apportant de nouvelles activités et opportunités dans le secteur de l'assurance. Il va contribuer à développer notre équipe de direction et approfondir notre expertise dans le domaine de la souscription de contrats", a souligné Brian Duperreault, PDG d'AIG cité dans le communiqué.

Les activités de Validus comprennent notamment **Validus Re, AlphaCat**, qui gère plus de 3,2 milliards d'actifs pour le compte de clients, **Talbot**, qui fait partie du syndicat d'assureurs Lloyd, et **Western World**, un assureur américain spécialisé dans l'assurance des produits agricoles et singuliers. **EN SAVOIR+**



Axa renforce sa présence sur le marché de la santé américain

23 JANVIER 2018 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Le groupe français d'assurance annonce **le rachat de Maestro Health**, une **société américaine de gestion numérique des couvertures de santé**.

Décidément, Axa mise beaucoup sur les Etats-Unis en ce début d'année 2018. Une semaine après l'annonce de son partenariat avec l'assureur digital américain Oscar, le groupe d'assurance français révèle ce 22 janvier 2018 avoir conclu **un accord afin d'acquérir Maestro Health**, une société américaine de gestion numérique des couvertures de santé. Montant de la transaction : 127 M€.

Fondée en 2013, la société Maestro Health **propose une plateforme numérique intégrée** couvrant une gamme complète de **services de gestion des couvertures de santé** ainsi que de services de TPA (« Third Party Administration ») pour les sociétés auto-assurées, incluant des services de coordination de soins pour les employés. Basée à Chicago, cette entreprise emploie aujourd'hui plus de 300 personnes, et couvre plus d'un million de personnes. La **finalisation de la transaction devrait avoir lieu au cours du 1^{er} trimestre 2018**. **EN SAVOIR+**

LE CONSEIL SUR-MESURE POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS LES PLUS COMPLEXES.



csaconsulting est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

CONTACTEZ-NOUS